

Orléans, le mardi 4 août 2009

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR DU LOIRET

VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES LOIS

> ANCIEN MINISTRE

> > Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, le département du Loiret compte nombre d'entreprises qui relèvent du secteur de la sous-traitance et des équipementiers de l'automobile. Une part non négligeable d'entre elles connaissent depuis plusieurs mois de réelles difficultés.

Pour aider les entreprises relevant de ce secteur d'activité à faire face à la crise et à se développer, le gouvernement a créé un Fonds de Modernisation des Equipementiers de l'Automobile (FMEA).

J'ai eu l'occasion de dire au Sénat que ce fonds me paraissait trop faiblement doté et que les conditions pour y accéder me paraissaient trop sélectives.

Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire récemment, je ne connais pas d'entreprise du Loiret qui en ait bénéficié.

Aussi vous serais-je reconnaissant de bien vouloir me tenir informé de la liste des entreprises du Loiret qui en auraient bénéficié à ce jour.

./.

Monsieur Bernard FRAGNEAU Préfet de la région Centre, préfet du Loiret 181 rue de Bourgogne 45000 ORLEANS Si celle-ci est très restreinte – ce que je crains – je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé des dispositions que vous envisagez de prendre et de celles que le gouvernement envisage de prendre pour que ce fonds bénéficie davantage aux entreprises de notre département et, de manière plus générale, pour que son montant ainsi que les critères d'attribution soient reconsidérés.

Dans le même ordre d'idée, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me tenir informé de la liste des entreprises du Loiret qui auraient bénéficié à ce jour d'un concours au titre du Fonds stratégique d'investissement (FSI) qui a été mis en place par le gouvernement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR



PREFECTURE DE LA REGION CENTRE ET DU LOIRET

LE PREFET,

ORLEANS, LE 2 7 AUUT 2009

Monsieur le Sénateur,

Par courrier en date du 3 août 2009, vous attirez mon attention sur les difficultés rencontrées par une partie des entreprises du Loiret relevant du secteur automobile et vous m'invitez à vous tenir informé de la liste des entreprises du département qui ont bénéficié de l'un des deux fonds suivants mis en place par le gouvernement : le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA) et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Si, à ma connaissance, aucune entreprise du Loiret n'a bénéficié du FSI ou du FMEA à ce jour, je tiens à vous signaler que la démarche doit être initiée par les entreprises elles-mêmes en se manifestant auprès de ces fonds gérés par une SA constituée entre la CDC (51%) et l'Etat (49%) pour le FSI et par CDC Entreprises pour le FMEA. Or je ne dispose pas d'informations statistiques à ce sujet. De plus, pour des raisons évidentes de confidentialité, par exemple pour prévenir le risque de délit d'initiés, il n'est pas possible de savoir si le FMEA ou le FSI sont en contact avec une entreprise donnée avant que les décisions officielles ne soient prises.

Je vous rappelle que le pacte automobile mis en place par le gouvernement pour aider la filière automobile ne se limite pas seulement au FMEA, dont la cible est très spécifique puisqu'il s'adresse aux sous-traitants de rang 1. Au contraire, le plan national comporte tout un panel de mesures qui touchent plus largement l'ensemble des entreprises du secteur. Par exemple, les fonds de garantie mis en place par Oséo ont déjà pu bénéficier à 21 entreprises dans le Loiret et les autres départements de la région pour un montant de garantie bancaire supérieur à 10 M€. De plus, les entreprises du Centre peuvent s'appuyer sur un plan d'actions régional mis en place par le pôle automobile, et soutenu financièrement par l'Etat, la Région et l'Europe.

Monsieur Jean-Pierre SUEUR Sénateur du Loiret Ibis rue Croix de Malte 45000 ORLEANS Je profite de ce courrier pour vous signaler que ce pôle automobile vient de changer de président en juillet : ce poste est désormais occupé par M. Fegly, chef d'entreprise en Eure-et-Loir et actuel président du pôle de compétitivité Elastopôle basé à Orléans. Avec le président de Région et la présidente de la CRCI, je viens de lui adresser une lettre de mission afin qu'il propose, au cours du second semestre de cette année, une nouvelle structure pour le pôle régional et qu'il mette en place un plan d'actions ambitieux qui tiendra compte des mutations que connaît le secteur actuellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma haute considération.

Bernard FRASNEAU